

# COLLECTE DES DÉCHETS VALLÉE DU CÉLÉ

À partir de mi-mars 2025

Ordures ménagères

Carton

Tri sélectif

Verre



De nouveaux PAV :  
Points d'Apport Volontaire

## Votre mode de collecte évolue !

Une 1ère phase test en amont d'un déploiement ultérieur sur le territoire

- Plus de **praticité** avec des points regroupés pour tous les déchets
- Meilleure **accessibilité**
- Maîtrise** des coûts
- Plus de **performance** pour améliorer la qualité du tri



Toutes les Infos, les  
Communes concernées,  
adresses de vos PAV



## PAV : ÉVOLUTION DE VOTRE MODE DE COLLECTE

Depuis quelques années, la gestion des déchets connaît une véritable mutation.

**Le Grand-Figeac s'est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche globale de réduction et valorisation des déchets et de réforme de son mode de collecte. Afin de se conformer à la législation nationale et à sa déclinaison régionale qui amène les collectivités à respecter un objectif de réduction du poids des déchets ménagers résiduels (OMR) et à augmenter les taux de captage des emballages et de performance de tri, la Communauté de Communes, en concertation avec les Maires du secteur, vous propose un nouveau mode de collecte avec le déploiement de Points d'Apport Volontaire (PAV).**

### Qu'est ce qu'un Point d'Apport Volontaire (PAV) ?

Un Point d'Apport Volontaire est constitué d'un ensemble de conteneurs de 3 à 5 m<sup>3</sup> destinés à accueillir l'ensemble des flux de déchets produits par l'usager. Ces conteneurs peuvent être de plusieurs types : colonne enterrée, semi-enterrée ou aérienne. **Le Grand-Figeac a fait le choix de déployer des colonnes aériennes.** Ces colonnes aériennes seront vidées à l'aide d'un camion-grue déjà en possession de la Collectivité.



### Pourquoi cette nouvelle organisation ?

Ce nouveau mode de collecte présente de nombreux avantages qui vont dans le sens de la démarche du Grand-Figeac : jeter moins, trier plus et mieux, améliorer et moderniser le service proposé aux habitants, préserver l'environnement et maîtriser les coûts de collecte et de traitement. L'analyse de la poubelle noire lotoise fait en effet apparaître que **80% d'intrus** figurent dans la poubelle à ordures ménagères : il existe donc une grande marge de progrès collectif !



### Quels en sont les bénéfices ?

**MAÎTRISE DES COÛTS** : les tournées de ramassage des PAV diminuent les coûts (réduction du carburant, collecte mono-opérateur). Une séparation efficace des déchets augmente la quantité et la qualité de matériaux recyclables réduisant la quantité de déchets à traiter (enfouissement ou incinération).

**IMPACT ENVIRONNEMENTAL** : par la réduction des déplacements des camions de ramassage, les émissions de CO<sub>2</sub> sont diminuées.



## PAV : ÉVOLUTION DE VOTRE MODE DE COLLECTE



**PRATICITÉ** : les PAV sont placés à des endroits stratégiques. Ils facilitent le geste de tri **en regroupant en un seul et même endroit tous les flux** et **offrent une plus grande capacité de dépôts de déchets**. Une colonne aérienne = 7 grands bacs à déchets.



**SÉCURITÉ** : la collecte en PAV **réduit les risques pour les agents de collecte**. Les PAV entraineront **moins de manutention** et **diminueront le risque de blessure**. Les agents ne seront **pas en contact direct avec les déchets** potentiellement contaminés. Ils permettent également de supprimer de nombreux points de collecte actuellement dangereux.



**AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES USAGERS** : les PAV s'intègrent dans les espaces déjà urbanisés avec un **désencombrement de l'espace public** et **moins de débordements de déchets**.



**UTILISATION OPTIMALE** : les PAV sont accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs, ils sont équipés de trappes ou volets pour garantir un niveau élevé d'hygiène.

### Des permanences Grand-Figeac pour mieux vous informer

Une **communication de proximité** est prévue pour apporter aux habitants des Communes concernées par cette 1ère phase test (en amont d'un déploiement ultérieur sur le territoire) toutes les informations relatives au changement de mode de collecte.

**Des permanences ouvertes à tous auront lieu en Mairie** afin de permettre à chacun de découvrir le fonctionnement du nouveau dispositif de collecte.

Retrouvez toutes les dates, les lieux et les horaires des permanences sur le site du Grand-Figeac : [www.grand-figeac.fr/votre-collecte-des-dechets-evolue-pav](http://www.grand-figeac.fr/votre-collecte-des-dechets-evolue-pav)





## UNE PHASE TEST EN VALLÉE DU CÉLÉ

### Quelle partie du territoire est concernée ?

Dans un premier temps, le déploiement aura lieu sur la **VALLÉE DU CÉLÉ**.

**9 Communes** sont concernées par cette phase de déploiement :

**BOUSSAC - BRENGUES - CAMBOULIT - CORN - ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE - GRÉALOU  
MARCILHAC-SUR-CÉLÉ - SAINT-SULPICE - SAULIAC-SUR-CÉLÉ**

### Comment ont été choisis les emplacements ?

Le schéma d'implantation a été élaboré **en concertation étroite avec les Maires de chaque Commune concernée par cette 1ère phase de déploiement**. Ce sont les Communes, **avec l'appui technique des services du Grand-Figeac**, qui ont fait le choix définitif des sites d'implantation avec comme préoccupation d'apporter une réponse aux attentes des habitants.

**Plusieurs critères ont été pris en considération** : les habitudes de vie, les axes de déplacements, la densité de la population et les contraintes techniques (accessibilité, présence de réseaux aériens...)

### Où trouver le point de collecte le plus proche ?

Vous trouverez l'ensemble des adresses et coordonnées GPS pour chaque Commune concernée sur le site du Grand-Figeac à l'adresse :

[www.grand-figeac.fr/votre-collecte-des-dechets-evolue-pav](http://www.grand-figeac.fr/votre-collecte-des-dechets-evolue-pav)



### Quels changements et fonctionnement ?

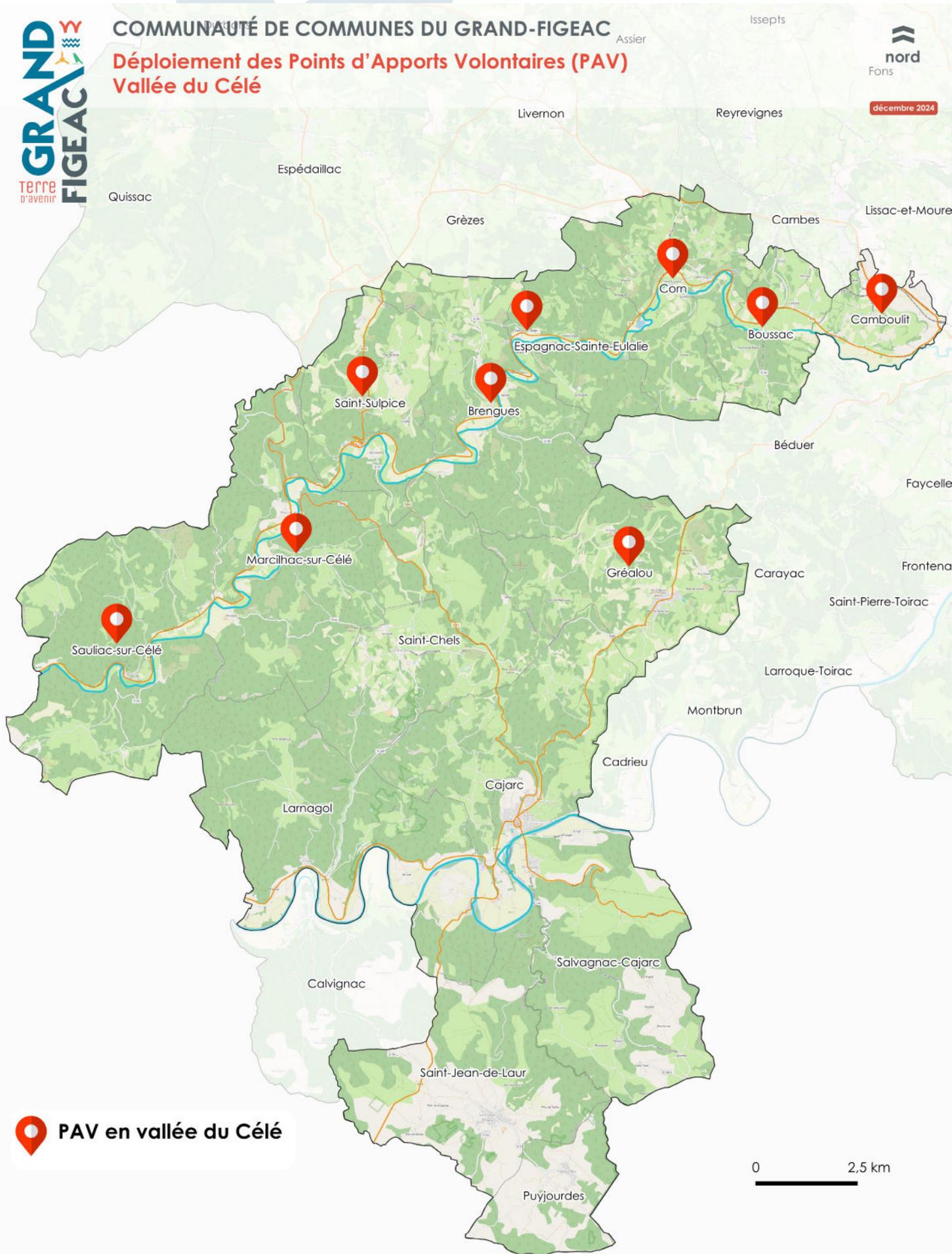
**Les bacs roulants** (660 L) destinés aux déchets ménagers résiduels et aux déchets recyclables, **présents sur les points de regroupements, vont être enlevés** au fur et à mesure du déploiement des colonnes aériennes.

**Le nombre de colonnes de tri va augmenter**. Chaque PAV sera équipé d'une colonne destinée à recevoir 4 flux :

- **Les déchets ménagers résiduels**
- **Les déchets recyclables**
- **Les cartons** - nouveauté
- **Le verre**



suppression des  
bacs roulants



 **PAV en vallée du Célé**

0 2,5 km

# COLLECTE DES DÉCHETS VALLÉE DU CÉLÉ

**Votre mode de collecte évolue !**



Toutes les Infos, les  
Communes concernées, adresses de vos PAV

CITEO